



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 février 2011

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 4 AVRIL 2011

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le :

Lundi 4 avril 2011 à 15h00,
30 Avenue Kléber – 75116 PARIS.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 25 février 2011. Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.foncieredesmurs.fr).

Les documents prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les actionnaires titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les informations relatives à cette assemblée générale peuvent être consultées sur le site Internet de la Société.

Tout actionnaire peut prendre connaissance au siège social de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée, des documents prévus aux articles L. 225-115, R. 225-83 et R. 225-90 du Code de commerce, dans les conditions prévues à l'article R. 225-89 dudit code.

Société en Commandite par Actions au capital de 225 755 756 €
Siège social : 30 Avenue Kléber, 75116 Paris
955 515 895 RCS Paris